

UNE INFORMATION SUD PRESSE/7DIMANCHE

2 MILLIONS PAR AN

Pour payer les 40 collaborateurs de nos anciens ministres et secrétaires d'Etat

1.914.384 euros, c'est le montant qui est prévu au budget de l'Etat pour le paiement de 40 collaborateurs d'ex-ministres ou ex-secrétaires d'Etat

Ex, oui. Choquant diront certain C'est un arrêté royal du 19 juillet 2001 qui le prévoit: "En cas de démission du gouvernement, ou en cas de démission d'un membre du gouvernement, le membre du gouvernement concerné met à la disposition de son prédécesseur sortant de charge et n'exerçant plus de fonctions ministérielles, deux équivalents temps plein dans les limites des moyens budgétaires octroyés à cet effet et pour la durée de la législature".

Tous partis confondus

Concrètement cette année encore, 40 collaborateurs bossent à la disposition "d'anciens". Tous partis confondus, ils sont au service de Josly Piette, de Didier Donfut, de Marie Arena, de Marc Verwilghen, d'André Flahaut... En monnaie sonnante et rébuchante, sur base de l'index actuel, cela correspond à un budget prévu pour 2010,

pour l'Etat, de 1.914.384 euros. Entendez 3.988 euros (bruts) par mois par collaborateur. Pas rien.

Hervé Jamar (MR) (de 2003 jusqu'en juillet 2007, il est secrétaire d'Etat, adjoint au ministre des Finances, Didier Reynders). "Oui, j'ai toujours deux collaborateurs, explique-t-il. C'est certes une chose aujourd'hui automatisée. A tort ou à raison. Mais je peux vous dire que mes deux collaborateurs bossent". A quoi? Hervé Jamar estime avoir rayonné large durant sa fonction. Conférences, courriers, réunions, propositions de loi, questions... le Hannutois s'est beaucoup investi, dit-il.

10 lettres par jour

"Aujourd'hui encore, de par mon ancienne fonction, je reçois environ 10 lettres par jour adressées au secrétaire d'Etat que je ne suis plus. Des citoyens avec des questions très concrètes dans n'importe quel domaine: les douanes, l'agriculture... Mes collaborateurs y répondent. N'est-ce pas là le devoir démocratique?"

Certes. Mais y a-t-il besoin de deux équivalents temps plein attribués à celui qui est aujourd'hui bourgmestre de Hannut et député régional (fonction pour laquelle il a aussi des collaborateurs)... pour répondre à du courrier? "Il n'y a pas que ça, mes collaborateurs sont



Hervé Jamar n'est plus secrétaire d'Etat, mais reçoit encore du courrier à ce titre. | © BELGA

aussi le relais avec le ministre Reynders. Ils vont le voir régulièrement. Ils sont une sorte de lien, de transition. Certes, aujourd'hui, le travail s'amenuise un peu. Mais ce système existe

et tous les partis en profitent. Mes collaborateurs sont devenus des spécialistes, aptes à aider le citoyen. Je le redis, c'est légal. Même si c'est critiquable. Si demain, cette fonction n'exis-

te plus... et bien tant pis. Mais je le redis fièrement: ils font du bon boulot". Quarante pour des "ex" ministres ou secrétaires d'Etat, le contribuable jugera... (M.S.P.)